



PROGRAMME DE LA FORMATION ANTEOR

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre titulaire de la licence fédérale en cours de validité.
- Etre titulaire, à minima, du diplôme d'initiateur (E1).
- Etre titulaire du PSC1 (ou équivalent).

CONTENU DE LA FORMATION

La compétence ANTEOR aborde les 2 parties suivantes :

A - Carrefour des techniques

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable de maîtriser les différentes techniques associées à l'oxygénothérapie, les conduites à tenir ainsi que leurs justifications. Travail individuel et en sous-groupe sur les thèmes suivants :

- Les recommandations de la CMPN en cas d'accidents.
- Le matériel d'oxygénothérapie.
- L'administration d'oxygène par inhalation.
- L'administration d'oxygène par insufflation.

Cette partie s'articule autour :

- o D'une ré appropriation de la gestuelle et du matériel par un travail individuel.
- o De cas concrets (2 ou 3), joués par les stagiaires. Ces cas doivent mettre en œuvre l'oxygénothérapie associée à la technique de ranimation cardio-pulmonaire pour au moins l'un d'entre eux.

B - L'animation

A la fin de cette partie, le stagiaire est capable d'utiliser les outils pour animer une séquence pédagogique relative à l'enseignement de l'oxygénothérapie. Simulation d'exposés interactifs à l'aide des méthodes suivantes :

- La démonstration pratique ou dirigée.
- L'apprentissage.
- Le cas concret.

Les stagiaires mettent en application les différentes techniques d'animation à travers l'organisation de cas concrets, qui mettent en œuvre l'oxygénothérapie associée à la technique de ranimation cardio-pulmonaire.

EXIGIBILITE

La compétence ANTEOR est conseillée pour tous les encadrants (E1, E2, E3 ou E4) de plongée.

La compétence ANTEOR est exigée pour tous les encadrants de plongée (E1, E2, E3 ou E4) qui souhaitent animer et valider les modules 5 et 6 de la compétence RIFAP. Les stagiaires non validés, devront resuivre une autre formation, afin de compléter les connaissances et techniques qui n'ont pas été jugées satisfaisantes lors de cette précédente formation.

DUREE DE LA FORMATION

La formation durée **3 heures de face à face pédagogique minimum** pour un **groupe de 4 à 15 stagiaires**.

LES EQUIVALENCES

Voir la page 3 du MFT/ Partie ANTEOR.